

D/02011

9780 MARS 1984  
15.08.01

al

Monsieur le Directeur Général  
du Service Central de Renseignements  
KIGALI.

Demande de passe-ports.

Monsieur le Directeur Général,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que l'équipe KIYOVU SPORTS se rendra à LUBUMBASHI (Zaïre) le 4 avril 1984 pour livrer le match aller comptant pour les 1/16e de finale de la 20e Coupe d'Afrique des Clubs Champions contre l'équipe SANGA BALENDE.

A cet effet, je vous demanderais de bien vouloir autoriser la prorogation et la délivrance des passe-ports pour les joueurs de KIYOVU SPORTS dont les noms sont repris ci-dessous:

Pour la prorogation:

1. BICAMAKARA Juma Kiky	5. BASIMYA Joseph
2. KANYARABONYE Jean	6. GASHEREBUKA Bosco
3. KANYANDEWE Norbert	7. HARELILIANA Mustafa
4. MUVALA Valence	8. NKUBI Optatus.

Pour l'établissement:

1. KAGABO Ismaël	6. MANIRAHU Joseph
2. MUGARURA Henedi	7. KAGABO Innocent
3. MWALA KAMBALE	8. GATALI Eros
4. ILUNGA Silas	9. KANAMUGIRE Déogratias
5. GREGAMURA Aboubacar	

.../...

La délégation partira le 4 avril 1984  
pour revenir le 11 du même mois.

Je compte sur votre habituelle compréhension.

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
NDINDILLYIMANA Augustin  
Major B.M.

C.P.I.à:

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise  
K I G A L I.
- Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
K I G A L I.
- Monsieur le Directeur de l'Immigration  
et l'émigration  
K I G A L I .-

19 8 MARS 1984

911

/15.08.01

Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération  
KIGALI.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir intervenir, par voie diplomatique, auprès des Autorités compétentes de la Compagnie AIR ZAIRE en leur demandant de bien vouloir accepter d'assurer, par AIR ZAIRE, le transport aérien de la délégation de l'équipe KIVU devant se rendre à LISIEBASSE, y rencontrer l'équipe SANGH BALENDE du Zaïre, dans le Cadre de la 30ème Coupe d'Afrique des clubs champions.

Nous avons déjà pris contact officieusement avec le Représentant d'AIR ZAIRE à KIGALI à ce sujet; il nous avait promis d'en aviser ses supérieurs à KINSHASA, mais malheureusement nous n'avons pas encore eu de suite.

Notre souci est de réduire au maximum la prise en charge par l'Etat, en l'occurrence le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération, des frais de voyage qu'occasionnera cette sortie de l'équipe KIVU.

Nous pensons qu'il serait moins onéreux de les mettre en route vers GISENYI pour aller prendre l'avion à GOMA.

Etant donné que le règlement de la Confédération Africaine de Football (C.A.F.) préconise que l'équipe visiteuse arrive au lieu du match 3 jours avant la rencontre et qu'elle peut rester deux jours après le match, j'estime que le départ de KIVU devra avoir lieu au plus tard le 5 avril prochain et le retour se situerait vers le 10 du même mois, dans la mesure où la rencontre est programmée le 8 avril 1984.

Je vous demanderais de bien vouloir me communiquer le résultat de vos démarches le plus rapidement possible, pour me permettre de faire les formalités nécessaires relatives à cette mission.

C.P.I. de

- Son Excellence Monsieur le Président  
de la République Rwandaise

KIGALI

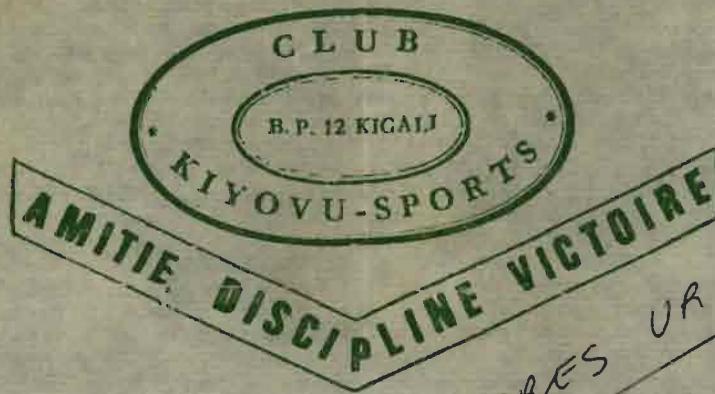
- Monsieur l'Ambassadeur du Rwanda  
à KINSHASA

S/C de Monsieur le Ministre des Affaires  
Etrangères et de la Coopération

KIGALI

Le Ministre de la Jeunesse  
et du Mouvement Coopératif  
HOINDILYIMANA Augustin

Major



*TRES URGENT*

Cpte B.C.R. : 7573/07

A traiter par	DGSL
Date entrée	14/03/84
N° classement	1529/15.08.01

Réf. :

KIGALI, le 14 Mars 1984

Objet :

Monsieur le Ministre  
de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif  
KIGALI.-

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur de vous transmettre en annexe la liste de la délégation du Club Kiyovu Sports pour notre déplacement à Lubumbashi.

Nous vous serions gré de bien vouloir intervenir pour l'obtention des titres de voyage de ladite délégation.  
Il vous sied de désigner pour nous accompagner:

- Un représentant du Ministère *NJANGWE*
- Un représentant de la Fédération *RWAHUSA*
- Un journaliste. *KALINDA*

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Le Président du Club KIYOVU-SPORTS

*I. NZEZIMANA*

C.P.I. : Monsieur le Président  
du C.N.D.F.

Liste de la délégation de KIYOVU-SPORTS pour le match de SANGA BALENDE

Joueurs

- |                 |            |
|-----------------|------------|
| 1. BAZIMYA      | Joseph     |
| 2. KAGABO       | Ismaël     |
| 3. BICAMAKARA   | Juma Kiky  |
| 4. KANYARABONYE | Jean       |
| 5. NKUSI        | Optatus    |
| 6. MUGARURA     | Hemedi     |
| 7. GASHEREBUKA  | Bosco      |
| 8. MWALA        | Kambale    |
| 9. HARELIMANA   | Mustafa    |
| 10. KANYANDEKWE | Norbert    |
| 11. ILUNGA      | Silas      |
| 12. GASHAMURA   | Aboubacar  |
| 13. MANIRAHU    | Joseph     |
| 14. KAGABO      | Innocent   |
| 15. MUVALA      | Valence    |
| 16. GATALI      | Enos       |
| 17. KANAMUGIRE  | Déogratias |

Officiels

- |                  |                            |
|------------------|----------------------------|
| 1. ITANGAYENDA   | Narcisse, <i>V/Prés.</i>   |
| 2. NDUWUMWE      | François, <i>Treasurer</i> |
| 3. SHYIRAKERA    | Michel, <i>Treasurer</i>   |
| 4. SHOMWA        | Léandre, <i>Secretary</i>  |
| 5. MOLOUBA Roger | (Médec. & Entr.)           |

Nous vous signalons que les joueurs BICAMAKARA, KANYARABONYE, KANYANDEKWE et MUVALA ont possédé un passe-port lors du match TUNISIE-RWANDA tandis que BAZIMYA, GASHEREBUKA et MUSTAFA en avaient lors de la rencontre SOMALIE-RWANDA. Le joueur NKUSI Optatus a séjourné dernièrement en Allemagne avec la sélection des Juniors.

FICHE DE TRANSMISSION

A : Ministre

Pour suite à donner \_\_\_\_\_

Pour approbation \*

Pour signature \*

Pourrions-nous en parler ? \_\_\_\_\_

Venir me voir \_\_\_\_\_

Comme convenu \*\*

Suite à votre demande \_\_\_\_\_

Noter et retourner \_\_\_\_\_

Pour information \_\_\_\_\_

A classer \_\_\_\_\_

Commentaire \_\_\_\_\_

DB8L

15/3/84

15/3/84

Date :